

Département de la Haute Saône

MAIRIE DE

DEGREVEMENTS D'IMPOTS DIRECTS

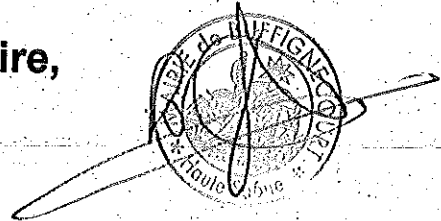
Pertes de récoltes causées par la sécheresse 2020

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 06 Novembre 2020

A Buffignecourt Le 06 Novembre 2020

Le Maire,



Nota – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.